# ANNÉE SCOLAIRE 2022 - 2023

Sainte Anne
COLLEGE MAULÉON

2 rue du Frère Jacquet - 79700 MAULEON
Tél. 05 49 81 41 37
E-Mail : secretariat@steannemauleon.com

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉLÈVE

NOM de l'élève _____
Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) _____
Sexe _____ Date de naissance __/__/____ Nationalité _____
Lieu de naissance_____Département de Naissance _____
Option Basket 6ème souhaitée : OUI ☐ Option Foot 6ème souhaitée : OUI ☐
Transport Scolaire : OUI ☐ NON ☐ Commune de départ : _____
L'élève est-il boursier : OUI ☐ NON ☐

**Régime souhaité pour la rentrée 2022**
Externe ☐
Repas occasionnel ☐
Demi-Pensionnaire ☐
Lundi ☐Mardi ☐Jeudi ☐Vendredi ☐

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

**Situation entre les représentants**

Célibataire ☐ Vie Maritale ☐ PACS ☐ Marié(e) ☐ Séparé(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve)☐

*Nous joindre : copie du livret de famille + copie des pages vaccination + jugement de divorce*

### → Représentant Légal 1 (Père ou mère ou autre)

Nom_____
Nom de jeune fille _____
Prénom _____

DOMICILE
Adresse complète

_____
_____
_____

Code Postal _____
Ville_____
Téléphone du domicile _____
Portable _____
E-mail _____

SITUATION PROFESSIONNELLE
Profession précise _____
Code de la catégorie socio-prof. ☐___☐ (1)
Nom de l'entreprise :
_____
Téléphone du travail _____
Portable _____

### → Représentant Légal 2 (Père ou mère ou autre)

Nom_____
Nom de jeune fille_____
Prénom_____

DOMICILE
Adresse complète
(si différente de celle du représentant légal 1 pour l'envoi des bulletins de notes)

_____
_____
_____

Code Postal _____
Ville_____
Téléphone du domicile _____
Portable _____
E-mail _____

SITUATION PROFESSIONNELLE
Profession précise _____
Code de la catégorie socio-prof. ☐___☐ (1)
Nom de l'entreprise :
_____
Téléphone du travail _____
Portable _____

**FRERES & SOEURS**

| NOM | PRENOM | DATE DE NAISSANCE | ETABLISSEMENT FREQUENTE EN 2022 |
|---|---|---|---|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

(1) Catégorie socioprofessionnelle (Veuillez reporter le code correspondant à votre catégorie socioprofessionnelle)

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 10 | AGRICULTEUR EXPLOITANT | 42 | PROFESSEUR DES ECOLES / INSTITUTEUR | 55 | EMPLOYE DE COMMERCE | 71 | RETRAITE AGRICULTEUR EXPLOITANT |
| 21 | ARTISAN | 43 | INTERMEDIAIRE SANTE-TRAVAIL SOCIAL | 56 | SERVICES DIRECT AUX PARTICULIERS | 72 | RETRAITE ARTISAN COMMERCANT CHEF ENTR. |
| 22 | COMMERCANT ET ASSIMILE | 44 | CLERGE, RELIGIEUX | 61 | OUVRIER QUALIFIE | 74 | RETRAITE CADRE |
| 23 | CHEF D'ENTREPRISE DE 10 SALARIES OU PLUS | 45 | INTERMED. ADMIN. FONCTION PUBLIQUE | 62 | OUVRIER QUALIFIE DANS L'INDUSTRIE | 75 | RETRAITE PROFESSION INTERMEDIAIRE |
| 31 | PROFESSION LIBERALE | 46 | INTERMED. ADMIN. COMMERCE ENTREPR. | 63 | OUVRIER QUALIFIE DANS L'ARTISANAT | 77 | RETRAITE EMPLOYE |
| 33 | CADRE DE LA FONCTION PUBLIQUE | 47 | TECHNICIEN | 64 | CHAUFFEUR | 78 | RETRAITE OUVRIER |
| 34 | PROFESSEUR ET ASSIMILE | 48 | CONTREMAITRE, AGENT DE MAITRISE | 65 | OUVRIER QUALIFIE MANUT. MAGASIN. TRANSPORT. | 82 | DEMANDEUR D'EMPLOI |
| 35 | PROFESSION INFORMATION, ARTS, SPECTACLE | 52 | EMPLOYE CIVIL - AGENT SERVICE FONCT. FUBL. | 67 | OUVRIER NON QUALIFIE DANS L'INSDUSTRIE | 83 | MILITAIRE DU CONTINGENT |
| 37 | CADRE ADMINIS. ET COMMERC. D'ENTREPRISE | 53 | POLICIER ET MILITAIRE | 68 | OUVRIER NON QUALIFIE DANS L'ARTISANAT | 84 | ELEVE/ETUDIANT |
| 38 | INGENIEUR - CADRE TECHNICIEN D'ENTREPRISE | 54 | EMPLOYE ADMINISTRATIF D'ENTREPRISE | 69 | OUVRIER AGRIXOLE | 99 | NON RENSEIGNEE |

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SCOLARITE

**LES CLASSES SUIVIES**

| Années scolaires | Classes | Nom et adresse des établissements fréquentés |
|---|---|---|
| 2021-2022 | _____ | _____ |
| 2020-2021 | _____ | _____ |
| 2019-2020 | _____ | _____ |

Langues vivantes étudiées jusqu'à présent : 1ère langue _____ 2ème langue _____

**L'élève bénéficie-t-il d'un PAI ?**
oui ☐ non ☐
*Si oui, nous transmettre une copie*

**L'élève bénéficie-t-il d'une reconnaissance handicap ?**
oui ☐ non ☐
*Si oui, nous transmettre la notification MDPH*

## RENSEIGNEMENTS SUR LE TRAITEMENT DES REGLEMENTS

Représentant légal 1 => **Scolarité** ☐100% ☐50% // **Self** ☐100% ☐50%
**Autre** : _____

- ☐ soit par virement ou ☐ chèque bancaire en 1 fois (à remettre avec la fiche de renseignements, indiquer la date de l'encaissement au dos du chèque et à l'ordre de l'Ogec Ste Anne),
- ☐ soit par virement ou ☐ chèque bancaire en 3 fois : décembre, mars et juin (à remettre avec la fiche de renseignements, indiquer la date de l'encaissement au dos du chèque et à l'ordre de l'Ogec Ste Anne),
- ☐ soit par prélèvement automatique le 15 de chaque mois pendant 10 mois, à compter du 15 Octobre (mandat SEPA joint à remplir).

**RIB à joindre ici**

Représentant légal 2=> **Scolarité** ☐100% ☐50% // **Self** ☐100% ☐50%
**Autre** : _____

- ☐ soit par virement ou ☐ chèque bancaire en 1 fois (à remettre avec la fiche de renseignements, indiquer la date de l'encaissement au dos du chèque et à l'ordre de l'Ogec Ste Anne),
- ☐ soit par virement ou ☐ chèque bancaire en 3 fois : décembre, mars et juin (à remettre avec la fiche de renseignements, indiquer la date de l'encaissement au dos du chèque et à l'ordre de l'Ogec Ste Anne),
- ☐ soit par prélèvement automatique le 15 de chaque mois pendant 10 mois, à compter du 15 Octobre (mandat SEPA joint à remplir).

**RIB à joindre ici**

## RECAPITULATIF AUTORISATIONS PARENTALES ; DROIT A

| | Représentant légal 1 | Représentant légal 2 |
|---|---|---|
| L'image | ☐O ☐N | ☐O ☐N |
| Aux informations recueillies & pronote | ☐O ☐N | ☐O ☐N |
| Hospitalisation | ☐O ☐N | ☐O ☐N |
| Sortie scolaire | ☐O ☐N | ☐O ☐N |
| Sortie pause méridienne individuelle | ☐O ☐N | ☐O ☐N |

**Informations supplémentaires :**

_____

_____

**Signatures :** **Représentant légal 1** **Représentant légal 2**

Sainte Anne
COLLEGE MAULÉON

# ANNEE 2022 - 2023
# AUTORISATIONS PARENTALES

Nous soussignés, M. et Mme _____ parents de

_____ élève en classe de _____

## DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de nos **documents d'informations et de communication** (plaquette d'informations et site internet), nous sommes amenés, parfois, à prendre en photos des groupes d'élèves lors de projets pédagogiques ou de sorties scolaires.

- ☐ autorise(nt) la diffusion de l'image de mon enfant sur les documents d'information du collège Sainte-Anne.
- ☐ n'autorise(nt) pas la diffusion de l'image de mon enfant sur les documents d'information du collège Sainte-Anne.

## DROIT D'ACCES AUX INFORMATIONS RECUEILLIES

Les informations recueillies dans le cadre du dossier d'inscription et de ces annexes sont obligatoires pour l'inscription dans l'établissement. Elles font l'objet de traitements informatiques. Seules les données répondant à des obligations légales de conservation ou d'archivage sont conservées, au départ de l'élève, dans les dossiers de l'établissement.

Certaines données sont transmises, à leur demande, au rectorat de l'académie ainsi qu'aux organismes de l'Enseignement catholique auxquels est lié l'établissement.

Sauf opposition du(des) parent(s), noms, prénoms et adresses de l'élève et de ses responsables légaux sont transmises à l'association de parents d'élèves "APEL" de l'établissement (partenaire reconnu par l'Enseignement catholique).

Les parents autorisent également gracieusement l'établissement à diffuser ou reproduire pour sa communication interne ou externe pour tous usages les photos et/ou vidéos représentant leur enfant. Cette autorisation est donnée pour tout type de support écrit ou électronique et pour une durée indéterminée.

Conformément à la loi "informatique et libertés" et à l'ensemble de la règlementation sur la protection des données personnelles -RGPD- les parents bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations concernant leur enfant. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, les parents pourront s'adresser au chef d'établissement.

- ☐ autorise(nt) la transmission des informations,
- ☐ n'autorise(nt) pas la transmission des informations.

⚠ si vous cochez « n'autorise pas », vous n'aurez pas accès aux échanges (devoirs, messages, informations..) via pronote.

## HOSPITALISATION

Pour nous permettre d'agir avec **rapidité** et d'assurer les soins qui s'imposent en cas de nécessité grave ou urgente, nous vous demandons de bien vouloir

☐ autoriser la directrice, Mme Baudry-Gellé, à prendre toute décision concernant une hospitalisation.

## POUR LES PARENTS OU RESPONSABLES DES ELEVES

Certaines activités nécessitent des déplacements, des aménagements et une organisation hors de l'établissement pendant le temps scolaire et au-delà de l'horaire scolaire habituel : EPS, Portes Ouvertes, voyages, visites de musées, d'expositions, d'entreprises, cinéma, etc... Les élèves se déplacent le plus souvent en car, sous couvert du Collège. Ils dégagent la responsabilité pénale, quant au moyen adopté pour le déplacement des élèves.

☐ autorise(nt) ces déplacements et l'aménagement de ces enseignements **valable pour l'année scolaire.**

☐ n'autorise(nt) pas ces déplacements et l'aménagement de ces enseignements **valable pour l'année scolaire.**

## POUR LES ELEVES EXTERNES
## SORTIE INDIVIDUELLE PENDANT LA PAUSE MERIDIENNE

L'horaire de chaque classe est défini par son emploi du temps, fixé au début de chaque année scolaire, dans le cadre des heures d'ouvertures de l'établissement.

**Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi 8h30-17h10 et Mercredi 8h30-12h20**

Durant ces horaires, **aucun élève n'est autorisé à sortir du collège** sauf les externes à la pause méridienne (11h35 ou 12h30 à 13h30 ou 14h05).

☐ autorise(nt) mon enfant à rentrer à son domicile / sortir du collège à la pause méridienne et décharge l'établissement de toute responsabilité juridique à son égard.

☐ n'autorise(nt) pas mon enfant à rentrer à son domicile / sortir du collège à la pause méridienne.

Fait à _____ le _____

Signature représentant légal 1 Signature représentant légal 2

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

En cas d'absence et/ou d'urgence, indiquer le(s) nom(s) des personnes pouvant être contactées :

NOM _____ Prénom _____

Lien éventuel de parenté _____ N° de téléphone ___ /___ / ___ /___ / ___/

NOM _____ Prénom _____

Lien éventuel de parenté _____ N° de téléphone ___ /___ / ___ /___ / ___/

Allergies ou traitement en cours : _____

Sainte Anne
COLLEGE MAULÉON

**Etablissement catholique privé d'enseignement sous contrat d'association.**

# CONTRAT DE SCOLARISATION
## Année scolaire 2022-2023

**Entre :**
**Le Collège Privé Sainte Anne, 2 rue du Frère Jacquet 79700 Mauléon**

**Et :**
Représentant légal 1 : Nom / Prénom .....
Demeurant .....
Représentant légal 2 : Nom / Prénom .....
Demeurant .....
Représentant(s) légal(aux) de l'enfant .....

**Il a été convenu ce qui suit :**

**Article 1er– Objet :**
Le présent contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'enfant..... sera scolarisé par le(s) représentant(s) au sein du Collège Privé Sainte Anne ainsi que les droits et les obligations réciproques de chacune des parties.

**Article 2 – Obligations de l'établissement :**
Le Collège Sainte Anne s'engage à scolariser l'enfant .....
en classe de ..... pour l'année scolaire 2022-2023.
L'établissement met à la disposition des familles un système de restauration.

**Article 3 – Obligations des représentants :**
Le(s) représentant(s) s'engage(nt) à inscrire l'enfant ..... en classe de ..... au sein du Collège Sainte Anne pour l'année scolaire 2022-2023.
Le(s) représentant(s) reconnaît(ssent) avoir pris connaissance du projet éducatif et du règlement intérieur de l'établissement, y adhérer et mettre tout en œuvre afin de le faire respecter.
Le(s) représentants reconnaît(ssent) avoir pris connaissance du coût de la scolarisation et du coût des repas au sein du Collège Sainte Anne et s'engage(nt) à en assurer la charge financière et le paiement.
**En cas d'absence**, les représentants doivent s'adresser à la vie scolaire soit par :

1. **Téléphone avant 9h30** auprès de **Mme PERIDY**, responsable des absences au **09.62.64.88.35** ou de **M. DAIN** adjoint et responsable vie scolaire **05.49.81.58.80**. Au retour de l'enfant, il est tenu d'avoir un écrit si l'information est communiquée par téléphone.
2. **Mail** : anne.peridy@steannemauleon.com ou adjoint@steannemauleon.com
3. **Pronote.**

## Article 4 - Coût de la scolarisation et restauration :

### 4-1 Scolarisation :

Les représentants sont informés chaque année de l'évolution des tarifs.
Ces tarifs sont valables pour l'année scolaire entière. Ils peuvent varier selon le cout des voyages, sorties, livres, location carte self...
Pour l'année scolaire 2022-2023, **le tarif est de 445€ par an**.
Pour les élèves boursiers, les prélèvements seront modulés à partir de Décembre en fonction du montant de la bourse attribuée.
Le Collège Sainte Anne peut-être amené à proposer certaines activités complémentaires.

Activités et sorties pédagogiques :

Si un voyage linguistique, artistique ou une classe de découverte est organisée dans une classe ou pour un niveau, les modalités financières sont expliquées et parfois négociées avec les représentants d'élèves concernés.

### 4-2 Restauration :

Les tarifs demi-pension sont proratisés suivant le nombre de repas pris régulièrement par l'élève dans la semaine. Le mercredi, il n'y a pas de repas.
Tout changement de régime devra être motivé par un courrier et ne pourra intervenir qu'à la fin de chaque mois.
Pour l'année scolaire 2022-2023, **le tarif est de 4.99€ par repas.**
Les repas occasionnels doivent être signalés à la vie scolaire ou au secrétariat via pronote ou mail dès que possible. La facturation sera établie en fin d'année scolaire.
En juillet, une régularisation sur la consommation annuelle sera faite sur le nombre de repas si nécessaire.
**Pour rappel,** la carte self porte l'identité de l'élève pendant 4 ans. Celle-ci doit rester visible et en très bon état sinon elle sera facturée 10€ à la famille pour la remplacer.

| SCOLARISATION | | | RESTAURATION | | | | COUT TOTAL ANNEE SCOLAIRE | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Par an | En 3 fois | Sur 10 mois | Restauration par semaine | Par an | En 3 fois | Sur 10 mois | Par an | En 3 fois | Sur 10 mois |
| 445,00 € | 148,33 € | 44,50 € | 4 Repas | 688,62 € | 229,54 € | 68,86 € | 1 133,62 € | 377,87 € | 113,36 € |
| | | | 3 Repas | 516,47 € | 172,16 € | 51,65 € | 961,47 € | 320,49 € | 96,15 € |
| | | | 2 Repas | 344,31 € | 114,77 € | 34,43 € | 789,31 € | 263,10 € | 78,93 € |
| | | | 1 Repas | 172,16 € | 57,39 € | 17,22 € | 617,16 € | 205,72 € | 61,72 € |

**Plusieurs possibilités de paiement pour les coûts de scolarisation et de restauration (cocher la case) :**

- ☐ soit par virement ou ☐ chèque bancaire en 1 fois,
- ☐ soit par virement ou ☐ chèque bancaire en 3 fois : décembre, mars et juin à l'ordre de l'OGEC Collège Sainte Anne,
- ☐ soit par prélèvement automatique le 15 de chaque mois pendant 10 mois, à compter du 15 Octobre (mandat SEPA joint à remplir).

## Article 5 – Assurances :

Le collège s'engage a contracté une assurance pour l'ensemble des élèves pour les activités scolaires. Il n'est donc plus nécessaire de fournir l'attestation assurance à la rentrée scolaire.

## Article 6 – Dégradation du matériel :

La remise en état ou le remplacement du matériel dégradé par un élève fera l'objet d'une facturation au(x) représentant(s).

## Article 7 – Durée et résiliation du contrat :

Le présent contrat est renouvelé par tacite reconduction d'année en année dans la limite de la fin du cycle 4 de collège.

### 7-1 Résiliation en cours d'année scolaire :

Sauf sanction disciplinaire, le présent contrat ne peut être résilié par l'établissement en cours d'année scolaire.
En cas d'abandon de la scolarité en cours d'année scolaire sans cause réelle et sérieuse reconnue par l'établissement, le(s) représentant(s) reste(nt) redevable(s) envers l'établissement d'une indemnité de résiliation égale à la totalité du mois en cours.

Les causes réelles et sérieuses de départ de l'élève en cours d'année sont :

- Déménagement,
- Changement d'orientation vers une section non assurée par l'établissement,
- Tout autre motif légitime accepté expressément par l'établissement et négocié avec le chef d'établissement.

### 7-2 Résiliation au terme d'une année scolaire :

Les représentants informent de la non réinscription de leur enfant pour l'année scolaire suivante au plus tard le 3juin (*préavis d'un mois*).
L'établissement s'engage à respecter ce même délai (le 3 *juin*) pour informer les représentants de la non réinscription de leur enfant pour une cause réelle et sérieuse (*indiscipline, impayés, désaccord avec la famille sur l'orientation de l'élève*).

## Article 8 - Droit d'accès aux informations recueillies :

Les informations recueillies ici sont nécessaires pour l'inscription dans l'établissement. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont conservées conformément à la loi, au départ de l'élève, dans les archives de l'établissement.
Certaines données sont transmises, à leur demande, au rectorat de l'académie ainsi qu'aux organismes de l'enseignement catholique auxquels est lié l'établissement.

Sauf opposition du (des) représentant(s), une photo d'identité numérisée sera conservée par l'établissement pour l'année en cours ; elle ne sera jamais communiquée à des tiers sans accord des représentants.

Conformément à la loi française n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés, toute personne justifiant de son identité peut, en s'adressant au chef d'établissement, demander communication et rectification des informations la concernant.

***Document fait en double exemplaire, le blanc revient à la famille et le jaune revient au collège.***

A Mauléon, le .....

Signature de la Directrice
Mme Baudry-Gellé Corinne

Signature du représentant légal 1

Signature du représentant légal 2

**MANDAT de Prélèvement SEPA**

+ joindre RIB

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez COLLEGE SAINTE ANNE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de COLLEGE SAINTE ANNE.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.
Une demande de remboursement doit être présentée :
-dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
-sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.
Veuillez completer les champs marqués *

**Votre Nom** * 1
Nom/ Prénoms du débiteur

* 2
Numéro et nom de la rue

**Votre adresse** * Code Postal * Ville 3

* 4
Pays

**Les coordonnées de votre compte** * 5
Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (Iternational Bank Account Number)

* 6
Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

**Nom du créancier** * COLLEGE SAINTE ANNE 7
Nom du créancier

* FR17ZZZ808296 8
ICS (Identifiant de Créancier SEPA)

* 2 RUE DU FRERE JACQUET BP 24010 9
Numéro et nom de la rue

* 7 9 7 0 0 Code Postal * MAULEON Ville 10

* FRANCE 11
Pays

**Type de paiement** * **Paiement récurrent/répétitif** ☑ **Paiement Ponctuel** ☐ 12

**Signé à** * 13
Lieu Date:JJ/MM/AAAA

**Veuillez signer ici**

**Signature(s)**

Note:Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

A retourner par courrier à :
COLLEGE SAINTE ANNE
2 RUE DU FRERE JACQUET BP 24010 79700 MAULEON

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

Sainte Anne
COLLEGE MAULÉON

## ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023
## INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

Nous, soussignés, M. et/ou Mme _____ parents de _____ élève de _____ inscrivons notre fils /fille au restaurant scolaire.

Il (elle) y déjeunera régulièrement :

☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi[2]

Soit 1 2 3 4 jour(s)[1]

Une carte à puce sans contact valable pour l'ensemble de la scolarité est fournie aux demi-pensionnaires à l'arrivée sur l'établissement contre location de 2 € par an.
La 1ere carte est offerte par l'établissement.
En cas de perte, une nouvelle carte sera restituée pour 10€.

Date : _____
Signature des parents ou du représentant légal

[1] entourer le chiffre correspondant - [2] cocher la ou les cases désirées

✂----------

## INFORMATIONS TRANSPORT SCOLAIRE

Nous soussignés M. et/ou Mme _____

déclarons que notre fils /fille _____

élève de _____ prendra le car en direction de _____

après les cours durant l'année scolaire 2022-2023.

**Commander la carte de bus en Juin sur**
https://www.agglo2b.fr/transports-mobilite/transport-scolaire

Date : _____
Signature des parents ou du représentant légal.